



ATTESTATION D'ELABORATION DU PROJET ARCHITECTURAL, PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL

Je soussigné, Monsieur CARDOT Geoffrey, Architecte DPLG, inscrit à l'Ordre des Architectes au numéro 073698 et Dirigeant de la société **TRAM Architecte** sis 20 Rue Paul Courier 11 100 Narbonne, atteste avoir participé et supervisé l'élaboration du Projet Architectural, Paysager et Environnemental, dont la composition est la suivante :

- . Pièce n°1 - PA 2 Notice descriptive
- . Pièce n°2 – PA 3 Plan de l'état actuel du terrain
- . Pièce n°3 – PA 4 A Plan de composition
- . Pièce n°4 – PA 5 Vues et Coupes
- . Pièce n° 5 – PA 6 Photographies et vues proches
- . Pièce n°6 – PA 7 Photographies et vues lointaines
- . Pièce n°7 – PA 8 A Programme des travaux
- . Pièce n°8 – PA 8 B Plan voirie
- . Pièce n°9 – PA 8 C Plan réseaux humides
- . Pièce n°10 – PA 8 D Plan réseaux secs
- . Pièce n°11 - PA 9 Hypothèse d'implantation



Ainsi, conformément à l'article L.441-4 du Code de l'Urbanisme, le projet situé sur la commune de Sallèles d'Aude (11), ayant pour nom « Les Terrasses du Rec Audié » a fait appel à mes compétences, nécessaires en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage pour établir le Projet Architectural, Paysager et Environnemental (PAPE).

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Narbonne,

Le 2 Août 2021



AOÛT 2021